

Modifications : Annexe 9 (appendice 1) du CUU

Explications : En bleu avec trait vertical dans la marge = insertion nouvelle suite à des missions confiées par le Groupe d'étude Utilisateurs des wagons, des exigences imposées par les STI, des propositions d'EF et de détenteurs (résultant pour une part d'exigences imposées par les autorités)

Demande de modification Annexe 9 Appendice 11 Modèle K

(Sigle de l'EF)
Modèle K

Wagon

**Ne pas recharger
après déchargement à réparer**

Défectuosités: (souligner les expressions qui conviennent)

1. Essieux montés	11. Tare inscrite inexacte	18. Caisse non étanche
2. Boîtes d'essieu	12. Le véhicule a déraillé	19. Réservoir non étanche
3. Frein	13. Délai de validité du cartouche de maintenance dépassé	20. Conteneur non étanche
4. Châssis (véhicule/bogie)	14. Utilisation de pièces de rechange étrangères	21. Fenêtres
5. Suspension	15. Réservoir	22. Chauffage – Climatisation
6. Appareils de traction	16. Fermeture et armatures de réservoirs	23. Eclairage
7. Appareils de choc	17. Toit non étanche	24. Intérieur du véhicule
8. Caisse		25. WC – Lavabos
9. Toiture		26. Intercirculation
10. Portes		27. Inscriptions

Code dans le trafic fret selon Appendice 1

Précisions supplémentaires: _____

(Timbre du service)

(Timbre à date)

(Signature)

L'étiquette modèle K sert à signaler la présence d'anomalie sur des wagons et des unités de chargement qui peuvent, pour l'instant, continuer de circuler. Ces anomalies doivent cependant être éliminées avant un rechargement; le constat d'un rechargement entraîne le retrait.

L'étiquette modèle K doit être collée de façon bien visible, sur les deux cotés du wagon, sur les panneaux d'inscriptions ou à proximité des cadres porte-étiquettes. Le modèle K doit, dans sa forme imprimée, contenir les données figurant dans le présent appendice.

Modifications : Annexe 9 (appendice 1) du CUU

Explications : En bleu avec trait vertical dans la marge = insertion nouvelle suite à des missions confiées par le Groupe d'étude Utilisateurs des wagons, des exigences imposées par les STI, des propositions d'EF et de détenteurs (résultant pour une part d'exigences imposées par les autorités)

Demande de modification Annexe 9 Appendice 11 Modèle M

(Sigle de l'EF) **Modèle M**

Wagon

A examiner

Défectuosités: (souligner les expressions qui conviennent)

1. Essieux montés	12. Le véhicule a déraillé	20. Conteneur non étanche
2. Boîtes d'essieu	13. Délai de validité du cartouche de maintenance dépassé	21. Fenêtres
3. Frein	14. Utilisation de pièces de rechange étrangères	22. Chauffage – Climatisation
4. Châssis (véhicule/bogie)	15. Réservoir	23. Eclairage
5. Suspension	16. Fermeture et armatures de réservoirs	24. Intérieur du véhicule
6. Appareils de traction	17. Toit non étanche	Aménagement Accessoires
7. Appareils de choc	18. Caisse non étanche	25. WC – Lavabos
8. Caisse	19. Réservoir non étanche	26. Intercirculation
9. Toiture		27. Inscriptions - Pictogrammes
10. Portes		
11. Tare inscrite inexacte		

Code dans le trafic fret selon Appendice 1

Précisions supplémentaires: _____

(Timbre du service)
(Timbre à date)
(Signature)

blanc, format environ 148 x 210 mm

L'étiquette modèle M sert à marquer les avaries et défectuosités de wagons qui n'excluent pas la poursuite de la route ou un rechargement mais nécessitent un examen ciblé de la part des EF utilisatrices.

L'étiquette modèle M est à coller de manière bien visible sur chaque côté du wagon, à proximité du porte-étiquettes ou sur le tableau de marquage.

Le modèle M doit, dans sa forme imprimée, contenir les données figurant dans le présent appendice.